



REPUBLIQUE DE GUINEE

**MINISTRE DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR ET DE LA RECHERCHE
SCIENTIFIQUE**

**INSTITUT SUPERIEUR DES MINES ET DE LA GEOLOGIE DE BOKE
(ISMG)**

PROJET DU CENTRE ÉMERGENT MINES ET SOCIÉTÉ (CEMS)

Projet N°164546 (Crédit IDA No 6392-GN et du Don IDA No D444-GN)

AUDIT COMPTABLE ET FINANCIER

RAPPORT SUR LE CONTROLE INTERNE

EXERCICE ALLANT DU 1^{ER} JANVIER 2020 AU 31 DECEMBRE 2020

VERSION DEFINITIVE

AOUT 2021

SOMMAIRE

I-RAPPORT D'OPINION DE L'AUDITEUR SUR LE CONTROLE INTERNE	3
II- TRAVAUX EFFECTUES	6
III- CONSTATS ET RECOMMANDATIONS AU TITRE DE L'EXERCICE 2020	9
3.1. RETARD DANS LA MISE EN ŒUVRE DU PROJET	10
3.2. NON-RESPECT DE CERTAINES CONDITIONS DE L'ACCORD DE FINANCEMENT APRES SON ENTREE EN VIGUEUR	11
3.3. RETARD DANS LA REALISATION DE L'AUDIT ANNUEL DES COMPTES	12
3.4- NON CREATION DU COMITE NATIONAL DE PILOTAGE (CNP)	13
3.5- ABSENCE DE TICKET D'EMBARQUEMENT	14
V-CONCLUSION SUR LE CONTROLE INTERNE.....	16

I-RAPPORT D'OPINION DE L'AUDITEUR SUR LE CONTROLE INTERNE

**PROJET DU CENTRE EMERGENT MINES ET SOCIÉTÉ
(CEMS)**

**INSTITUT SUPERIEUR DES MINES ET GEOLOGIE DE
BOKE**

Tél : +224 628 585 555/622 595 130

BP 84 BOKE

Boké - République de Guinée

E-mail : kourouma.mory54@gmail.com

dg-centre@cems-ismgb.org

Date : 13 Août 2021

Objet : Rapport sur le contrôle interne

Période : 1^{er} janvier 2020 au 31 décembre 2020

Mesdames/Messieurs,

Dans le cadre de la mission d'audit financier et comptable du **Projet du Centre Emergent Mines et Société (CEMS)** qui nous a été confiée par contrat de consultant pour prestation de service, nous avons procédé à l'évaluation du système de contrôle interne en vigueur au sein de **(CEMS)** pour la période allant du **1^{er} janvier 2020 au 31 décembre 2020**.

L'objectif de cette évaluation est de déterminer la nature, le déroulement et l'étendue des procédures nécessaires à l'expression d'une opinion sur les comptes du **Projet du Centre Emergent Mines et Société (CEMS)**. Nos travaux sont par conséquent, plus limités qu'une étude qui aurait pour objectif l'expression d'une opinion sur le système de contrôle interne pris dans son ensemble.

La Direction du Centre est responsable de l'établissement et du maintien d'un système de contrôle interne adéquat. Dans cette perspective, elle doit estimer et juger les résultats attendus de l'organisation mise en place par rapport à son coût.

Cependant, à cause des limites inhérentes à tout système de contrôle interne, des déviations résultantes d'une mauvaise compréhension des instructions, d'erreurs, de négligence ou d'autres facteurs humains, peuvent se produire et passer inaperçus.

Nous avons procédé à l'étude et à l'évaluation du système de contrôle interne dans le seul but de déterminer la nature et l'étendue de nos procédés de révision, afin d'être en mesure d'exprimer une opinion sur la situation financière du Projet.

Aussi, nos recommandations n'incluent pas toutes les améliorations possibles qu'une étude destinée uniquement au renforcement des procédures pourrait faire apparaître, mais seulement des lacunes identifiées et pour lesquelles des progrès paraissent primordiaux.

La présente Lettre à la Direction du Centre a été rédigée dans un esprit constructif et ne vise aucun membre du (CEMS), auquel nous adressons nos sincères remerciements pour l'aide qui nous a été apportée au cours de la mission.

Elle est structurée comme suit :


- **Lettre de transmission ;**
- **Travaux effectués ;**
- **Constats et recommandations au titre de l'exercice Audité.**

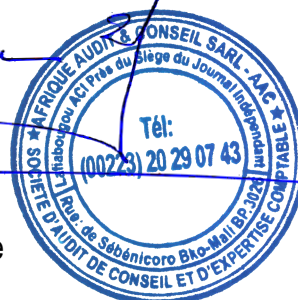
Il vous appartient de prendre acte de ce rapport et de traduire les différentes recommandations en **plan d'action détaillé** comme suit :

- **Faiblesse identifiée ;**
- **Recommandations ;**
- **Structure/Personne chargée de la mise en œuvre de la recommandation ;**
- **Délai de mise en œuvre de la recommandation.**

Nous resterons bien entendu, à votre entière disposition pour vous apporter toutes précisions que vous souhaiteriez obtenir et vous prions d'agréer, **Mesdames/Messieurs**, l'expression de notre franche collaboration.

POUR AFRIQUE AUDIT ET CONSEIL SARL


Le Gérant Associé
Souleymane ALMOUNER
Expert-Comptable Diplômé
Commissaire aux comptes
Inscrit au Tableau de l'Ordre du Mali



II- TRAVAUX EFFECTUES

Nous avons procédé à l'examen approfondi du système du contrôle interne en vue d'obtenir une compréhension suffisante des règles et procédures de gestion administrative, comptable, financière et budgétaire en vigueur.

Nous avons vérifié l'adéquation et la fiabilité de ces règles et procédure de même, leur mise en œuvre et leur correct fonctionnement.

Les travaux effectués sont synthétisés comme suit :

- ✚ Mise en place de notre dossier permanent et revue des documents en cours sur le projet.
 - ✓ l'Accord de IDA Don N° : D 444-GN & IDA Crédit N° : 6392-GN et les éventuels avenants;
 - ✓ la lettre de décaissement ;
 - ✓ le document d'évaluation du Projet (PAD) ;
 - ✓ le manuel d'exécution du Projet;
 - ✓ le PTBA 2020 approuvé par le Comité de Pilotage et son exécution au 31 décembre 2020 ;
 - ✓ l'ANO de la Banque sur le PTBA 2020 ;
 - ✓ les aides mémoires de la Banque Mondiale au cours de l'exercice 2020 ;
 - ✓ le rapport d'évaluation de la gestion financière et les rapports de supervision ;
 - ✓ les textes de création du Comité de Pilotage de l'Unité de Gestion du CEMS-ISMGB (Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique);
 - ✓ les procès-verbaux des réunions du Comité de Pilotage tenues au cours de l'exercice 2020 ;
 - ✓ le manuel de procédures administratives, comptables et financières à jour du Projet de la Banque Mondiale ;
 - ✓ le plan de passation de marchés de l'exercice 2020 approuvé par la Banque Mondiale et sa publication dans les journaux ;
 - ✓ le rapport d'exécution du plan de passation de marchés au 31 décembre 2020 ;
 - ✓ les dossiers d'appels d'offres et les demandes de propositions lancés au cours de l'exercice 2020 (depuis le lancement de la procédure jusqu'à la signature des contrats);
 - ✓ la liste du personnel (contractuels et consultants) du Projet et leurs dossiers ;
 - ✓ la balance générale du Projet et les balances des tiers au 31 décembre 2020 ;
 - ✓ l'analyse des comptes de tiers au 31 décembre 2020 ;
 - ✓ le Tableau des Emplois et des Ressources (TER) du Projet au 31 décembre 2020 ;
 - ✓ le bilan du Projet au 31 décembre 2020 ;
 - ✓ les notes et commentaires aux états financiers du Projet au titre de l'exercice 2020 ;

- ✓ les journaux comptables et les pièces justificatives de l'exercice 2020 ;
 - ✓ Programme de Dépenses Eligibles (EEP) ou les rapports financiers intermédiaires utilisés comme base de demande de remboursement de fonds à la Banque Mondiale au cours de l'exercice 2020 ;
 - ✓ l'état de réconciliation du Compte Désigné au 31 décembre 2020 ;
 - ✓ les relevés bancaires du Compte Désigné du Projet au titre de l'exercice 2020 ;
 - ✓ les états de rapprochement bancaires du Compte Désigné au titre de l'exercice 2020 ;
 - ✓ la liste des actifs immobilisés acquis ou achetés par les fonds du Projet au 31 décembre 2020 avec indication des dates d'acquisition, des valeurs et de leur état de fonctionnement ;
 - ✓ le rapport d'inventaire physique des immobilisations du Projet au 31 décembre 2020 ;
 - ✓ client connexion au 31 décembre 2020 ;
 - ✓ l'état de réconciliation des fonds reçus par le Projet en provenance de la Banque Mondiale d'une part, et les fonds décaissés par la Banque Mondiale d'autre part au 31 décembre 2020.
- ✚ s'assurer que les structures de gestion (administratives et financières) mises en place répondent correctement aux obligations en matière de bonne gestion financière des fonds mis à disposition pour l'exécution des activités du projet, et sont adaptées aux exigences de transparence, de conformité et de rapportage ;
 - ✚ s'assurer, à travers des vérifications, que les conditions spécifiques, prévues tant dans le document de projet, les protocoles d'accord, les contrats ou tout autre document légal, ainsi que les paiements qui s'y attachent, ont été respectées tant du point de vue de la légalité, de la régularité que de la conformité ;
 - ✚ s'assurer que les états financiers dans leur aspect significatif donnent une image fidèle et sincère du projet au terme de la période auditée ;
 - ✚ proposer des mesures spécifiques pour le renforcement des dispositifs et des outils de gestion administrative et financière.

Les résultats de nos travaux sont présentés dans les paragraphes suivants :

III- CONSTATS ET RECOMMANDATIONS AU TITRE DE L'EXERCICE 2020

Constats et faiblesses relevés	Importance relative	Effets possibles	Recommandations	Commentaires du projet	Chronogramme de mise en œuvre
<p>3.1. Retard dans la mise en œuvre du Projet</p> <p>Lors de nos contrôles, la mission a constaté un retard dans la mise en œuvre du Projet du Centre Emergent Mines et Société (CEMS).</p> <p>En effet l'accord de financement entre IDA et la République de la Guinée a été conclu le 12 avril 2019. La déclaration d'entrée en vigueur du crédit IDA N°6392-GN et du Don IDA N°D444-GN de la Banque au Centre Emergent Mines et Société (CEMS) a eu lieu le 11 Novembre 2019.</p> <p>En outre, les premiers fonds ont été reçus le 22 Septembre 2020 soit plus de Onze (11) mois et onze (11) jours après la date d'entrée en vigueur.</p> <p>Ces retards accusés dans le démarrage du Projet et la réception des premiers fonds ont affectés négativement la mise en œuvre des activités du Projet.</p>	Très élevée	Impact négatif sur les objectifs assignés au Projet.	Nous recommandons au Projet de sensibiliser les différents partenaires sur les effets de retard dans la mise en œuvre du projet et d'entamer les démarches auprès du bailleur pour une éventuelle prolongation de la durée initiale du projet.	Nous en prenons acte.	Immédiatement

Constats et faiblesses relevés	Importance relative	Effets possibles	Recommandations	Commentaires du projet	Chronogramme de mise en œuvre
<p>3.2. Non-respect de Certaines Conditions de l'accord de financement après son entrée en vigueur</p> <p>L'accord de financement dans sa Section IV. Autres alliances : Engagements spécifiques de gestion financière stipule que « Le bénéficiaire doit :</p> <p>a) au plus tard trois (3) mois après la Date d'entrée en vigueur ou à une date ultérieure convenue avec l'Association :</p> <p>(i) recruter un comptable ayant des qualifications et des termes de référence satisfaisants pour l'Association ;</p> <p>(ii) se doter d'un Système d'information comptable informatisé pour la gestion du Projet ; et</p> <p>(iii) recruter un auditeur interne qualifié et des termes de référence satisfaisants pour l'Association . »</p> <p>Lors de nos contrôles, la mission a relevé les observations ci-après :</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ absence de la preuve de dotation d'un Système d'information comptable informatisé pour la gestion du Projet ; ▪ le non recrutement de l'auditeur interne. 	Très élevée	Risque de produire des états financiers non fiables ;	<p>La mission recommande au Projet :</p> <p>- l'acquisition d'un logiciel de gestion comptable et financière permettant la production des états de synthèse fiables du Projet et répondant aux exigences d'information financière du Bailleur ;</p> <p>Le recrutement d'un auditeur interne conformément à l'accord de financement.</p>	<p>A date, un logiciel (TOMPRO) de gestion comptable et financière permettant la production des états de synthèse fiables du Projet et répondant aux exigences d'information financière du Bailleur est acquis et les utilisateurs sont formés. (Ci-joint le contrat)</p> <p>S'agissant le recrutement de l'auditeur interne, par note de service N°2021/072/ISMGB/DG en date du 01 avril 2021, le contrôleur financier de l'ISMGB a été notifié pour jouer au sein de l'équipe du projet CEMS, le rôle de l'auditeur interne. (Ci-joint l'acte de nomination.</p>	Immédiatement

Constats et faiblesses relevés	Importance relative	Effets possibles	Recommandations	Commentaires du projet	Chronogramme de mise en œuvre
<p>3.3. Retard dans la réalisation de l'audit annuel des comptes</p> <p>Le document PAD en son ANNEXE 2 : Gestion financière, Décaissements & Approvisionnement sous-section Arrangements d'audit externe stipule que « Les auditeurs externes devraient être nommés dans les six mois suivant l'entrée en vigueur du projet. Les rapports d'audit et les lettres de recommandations doivent être soumis à la Banque mondiale dans les six mois suivant la fin de l'exercice budgétaire de chaque gouvernement ».</p> <p>Lors de nos contrôles, la mission a relevé que le Projet a accusé un retard dans le recrutement d'un auditeur externe en vue de la réalisation de l'audit de l'exercice clos au 31 décembre 2020.</p>	Elevée	<p>Risque de suspension du financement ;</p> <p>Dtation tardive des irrégularités.</p>	<p>La mission recommande au Projet la réalisation de l'audit annuel des comptes au plus tard six (06) mois après la clôture de chaque exercice.</p>	Nous en prenons acte.	Immédiatement

Constats et faiblesses relevés	Importance relative	Effets possibles	Recommandations	Commentaires du projet	Chronogramme de mise en œuvre
<p>3.4- Non création du Comité National de Pilotage (CNP)</p> <p>Le document PAD en son ANNEXE 1 : Dispositifs institutionnels et de mise en œuvre du Projet section C Comité de pilotage national (NSC) stipule que « Le NSC assurerait le soutien à l'exécution du projet et la supervision au niveau national. Le mandat sera de recevoir et d'examiner les rapports, les plans de travail et les budgets financés au titre de la composante 1 et de la sous-composante 2.1 pour le (s) centre (s) de ce pays ».</p> <p>Lors de nos travaux, la mission n'a pas eu communication d'un document formalisant la création du Comité de Pilotage National (NSC).</p>	Elevée	Non atteinte des objectifs du projet	La mission recommande au projet la création du Comité de pilotage National conformément au document PAD.	Nous en prenons acte.	Immédiatement

Constats et faiblesses relevés	Importance relative	Effets possibles	Recommandations	Commentaires du Projet	Chronogramme de mise en œuvre
<p>3.5- Absence de ticket d'embarquement</p> <p>Le ticket d'embarquement est un document fourni par une compagnie aérienne lors de l'enregistrement. Il donne une autorisation à un passager de monter à bord d'un avion pour un vol donné.</p> <p>A cet effet, le ticket d'embarquement matérialise la monter du passager à bord d'un avion.</p> <p>Lors de nos contrôles, la mission a constaté l'absence de ticket d'embarquement dans la liasse justificative des dépenses relatives à l'achat de six (06) billets d'avion (Conakry-Abidjan-Conakry) pour le lancement des activités du réseau « activités minières durables » du programme PARTENER du 21 au 22 décembre 2020 à l'INP-HB de Yamoussoukro en Côte-d'Ivoire pour montant de 35 494 020 GNF.</p>	Elevée	Remise en Cause du voyage.	La mission recommande au projet de joindre systématiquement les tickets d'embarquement aux liasses comptables.	Nous vous transmettons 2 sur six. Les autres vous aussi transmis dès qu'on les récupérera avec les collègues qui sont en déplacement.	Immédiatement

Constats et faiblesses relevés	Importance relative	Effets possibles	Recommandations	Commentaires du Projet	Chronogramme de mise en œuvre
<p>3.6- Dépenses insuffisamment justifiées</p> <p>La mission a constaté que la liasse comptable relative à certaines dépenses est incomplète. Il y manque certaines pièces justificatives telles que :</p> <ul style="list-style-type: none"> les tickets de carburant pour un montant de 2 592 000 GNF relatif à la mission de l'animation du réseau « activités minières durables » en date du 02 décembre 2020 ; Frais de communication pour un montant de 7 203 644,20 GNF relatif à la réunion du comité de pilotage tenu à Abuja au Nigéria du 22 au 29 Février 2020. 	Elevée	Remise en cause de la dépense.	Nous recommandons au projet la justification des dépenses en toute exhaustivité.	S'agissant des frais de communication, la remarque nous avait été faite lors de la supervision de la gestion financière du CEMS du 26 au 31 mars 2021 par M. Oumar TOURE, Consultant, sous la supervision de Mme Murielle BABATOUNDE, Spécialiste en Gouvernance et Gestion Financière de la Banque et le montant a été reversé dans le compte désigné du projet à la BCRG. (ci-joint le reçu de versement dans lequel il y a d'autres montants liés toujours à la communication à l'étranger).	

V-CONCLUSION SUR LE CONTROLE INTERNE

A notre avis le fonctionnement du contrôle interne est globalement satisfaisant. Les faiblesses ci-dessus relevées ne remettent pas en cause la fiabilité des informations financières et comptables contenues dans les états financiers du **Projet du Centre Emergent Mines et Société (CEMS)**.